



## COMITE SYNDICAL DU 20 FEVRIER 2026 DELIBERATION DCS26\_02\_20\_01

L'an deux mille vingt-six, le vingt février, à neuf heures trente, en application du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Comité syndical du Syndicat d'Eau de l'Anjou, au siège de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance à Saint-Georges-sur-Loire, sous la présidence de Monsieur Thierry Gallard, président du SEA.

Communauté de Communes	NOM-Prénom	Fonction	Présent	Excusé(e)	Absent
ANJOU BLEU COMMUNAUTE	M. GRIMAUD Gilles	Titulaire	x		
	M. ANNONIER Claude	Titulaire	x		
	M. AUBRY Fabien	Titulaire	x		
	M. MARY Yves	Titulaire	x		
	M. ROUJOU Loïc	Suppléant			x
	M. GUERIN Patrice	Suppléant			x
CC ANJOU LOIR ET SARTHE	M. GUILLEUX Jean-Philippe	Titulaire	x		
	M. RIGAUD David	Titulaire	x		
	M. CHERBONNIER Noël	Titulaire	x		
	Mme DESMARRES Martine	Titulaire			x
	M. CAMUS Emmanuel	Suppléant			x
	M. DE VILLOUTREYS Thierry	Suppléant	x		
CC LOIRE LAYON AUBANCE	M. GALLARD Thierry	Titulaire	x		
	M. SCHMITTER Marc	Titulaire		x	
	M. NOYER Robert	Titulaire	x		
	M. LAVENET Vincent	Titulaire	x		
	M. DAVY Gilles	Titulaire			x
	M. FONTENEAU Jean-Jacques	Titulaire	x		
	M. ARLUISON Jean-Christophe	Suppléant			x
	M. MOUSSEAU Damien	Suppléant			x
	M. LEHEE Stephen	Suppléant			x
CC VALLEES DU HAUT ANJOU	M. GLEMOT Etienne	Titulaire	x		
	M. BUREAU Arnaud	Titulaire	x		
	M. BRU Jean-Pierre	Titulaire	x		
	M. DRIANCOURT Marc-Antoine	Titulaire		x	
	M. BELLANGER Dominique	Suppléant			x
	M. NIREFOIS David	Suppléant			x

Assistaient également à la réunion :

M. Christophe TRIPET - DGS, Mme Valérie BERTIN - DAF, M. Renan BOURGEAIS - responsable suivi exploitation, Mme Aurélie LACROIX- directrice des services techniques, M Mathieu MICHEL- directeur opérationnel Régie et Mme Maryse BERNHARD - chargée de la vie institutionnelle.

Secrétaire de séance : Gilles GRIMAUD, délégué d'Anjou Bleu Communauté

Délégués titulaires en exercice : 18

Nombre de titulaires présents : 14

Nombre de suppléant présent et votant : 1

Nombre de pouvoir : 0

Nombre de votants : 15

Date de la convocation : 13 février 2026

**OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 12 DECEMBRE 2025**

Vu les dispositions du règlement intérieur des instances du SEA,


Le procès-verbal du Comité syndical a été présenté aux délégués.

Aucune observation ou demande de modification n'a été formulée.

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve le Procès-Verbal du Comité syndical du 12 décembre 2025.**

**Vote : 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention  
Unanimité**

Transmise au contrôle de légalité via SLOW cf. tampon  
Délibération mise en ligne sur le site internet du SEA

Envoyé en préfecture le 25/02/2026  
Reçu en préfecture le 25/02/2026  
Publié le   
ID : 049-200077402-20260220-DCS26\_02\_20\_01-DE